

Compte rendu de la réunion de rencontre à la mairie de Rians du 8 avril 2009

entre les animateurs du projet « Site WEB » du Foyer Rural
et la commission 'Information, Communication' du conseil municipal

Présents :

Mairie : François Gaudry, Bertrand Desroches, Jean-Claude Desmoulins, Christophe Drunat, Marie-Madeleine Maunier

FR : Jack Brouillon, Didier Jarillot, Andrée Taillandier, Delphine Boureux, Stéphane et Nadia Pellerin

Objectifs de la réunion (B. Desroches – F. Gaudry) : présenter les projets de la mairie concernant le Web et exprimer le sentiment du conseil municipal sur le site *Rians en Berry* (FR), dont la version provisoire a été mise en ligne dernièrement.

MM. Gaudry et Desroches informent les personnes présentes que le financement d'un site municipal a été voté au budget par le conseil, et que ce projet devrait voir le jour au plus tard en octobre prochain. Ce site devrait être directement rattaché à celui de la communauté de commune qui devrait, quant à lui, être inauguré d'ici la fin du mois d'avril. Il donnera des informations sur tout ce qui est directement géré par la mairie, tel que la bibliothèque, l'espace d'animations culturelles, les questions administratives, mais ne devrait en revanche pas s'occuper des associations.

Les animateurs du projet 'Site WEB', lancé en septembre 2007 par le Foyer Rural, rappellent que, l'idée du projet « Site WEB », était de réaliser un site pour pallier à l'absence de référencement de Rians (dans le Cher) sur Internet. Ce devait être aussi un prétexte pour réaliser divers ateliers permettant de récupérer et transmettre des informations sur le village, sur les anecdotes passées, sur son environnement, sur la vie aujourd'hui etc... Il n'a jamais été question d'empiéter sur les prérogatives municipales ou que ce site apparaisse comme le site municipal.

L'attitude des animateurs du projet a depuis l'origine, toujours été transparente et tournée vers la communication.

Des propositions de rencontre ont été de nombreuses fois formulées, mais la mise en place du nouveau conseil et les contraintes de calendrier ont imposé de repousser cette rencontre.

Les membres du projet « Site WEB » étaient donc dans l'attente de venir présenter leur projet à la nouvelle équipe municipale, suite à la précédente réunion de février 2008 (élection municipale entre temps) au cours de laquelle ils avaient eu l'autorisation d'utiliser le logo 'Rians' et le nom de domaine « rians-en-berry.fr ».

Plusieurs des recommandations faites alors par le conseil municipal avaient été prises en compte, mais des questions restaient en suspens, notamment sur le contenu des pages concernant plus directement la mairie.

Finalement, il a été décidé de mettre en ligne une version provisoire du site, en l'état et avec ces questions en suspens, pour pouvoir avancer dans sa réalisation, et tester les différentes étapes de chargement. Néanmoins, aucun référencement officiel n'a encore été entrepris.

Plusieurs remarques ont été émises par le conseil municipal sur le site provisoire *Rians en Berry*, notamment :

- Une mauvaise identification, qui peut le faire apparaître comme un site municipal officiel (adresse bas de page). D'ailleurs, une confusion a déjà eu lieu !

Les animateurs du projet « Site WEB » précisent que l'adresse indiquée en bas de page correspond à l'adresse officielle du siège de l'association. Mais c'est très certainement maladroit et cela peut incontestablement prêter à confusion : la discussion sur ce point a d'ailleurs eu lieu au sein du groupe « Site WEB » du Foyer Rural, et d'ores et déjà des avertissements ont été mis en place sur le site (notamment par un bandeau défilant). M.Desmoulins remarque effectivement que désormais les choses sont claires.

Néanmoins, les animateurs du projet « Site WEB » modifieront également sous peu l'adresse de bas de page partout où elle est inutile (ce qui nécessite de reprendre toutes les pages une par une).

- La mise en ligne des photos du maire et des conseillers, sans avoir leur accord préalable ;
M. Pellerin a effectivement demandé trop tardivement l'autorisation de les utiliser, en tout cas après que la version provisoire du site ait été mise en ligne. Ces photos ont été retirées du site en ligne dès que M. Gaudry en a fait la demande.
- Une photo caricaturale de la bibliothèque ;
M. Pellerin s'excuse si cela a été pris ainsi : il s'agissait juste de préparer la mise en page de la page 'bibliothèque' en attendant d'avoir une photo actualisée, ce qui est maintenant le cas. Il souligne que la même démarche avait été utilisée pour la photo du Conseil Municipal, avant d'utiliser celle parue sur le Bulletin Municipal.
- Le contenu des pages municipales, qui peut apparaître comme empiéter sur les prérogatives de la mairie.
Il est décidé que les informations correspondantes seront remplacées par des liens vers le site municipal officiel, dès que celui-ci verra le jour.
M. Gaudry souligne qu'il serait préférable d'éviter les informations d'ordre administratif, car les erreurs peuvent avoir des répercussions ennuyeuses.
M. Pellerin informe que, suite au courriel de M. Gaudry, les erreurs existantes ont été corrigées (à partir du site en ligne <<http://www.service-public.fr/>>), et que de nombreux avertissements ont été introduits sur le site, en invitant chacun à toujours contacter la Mairie.

En revanche, il est souligné la bonne mise en évidence des manifestations dans la commune (type, date, lieu) sur la page d'accueil du site. Ainsi, lorsqu'il y a des manifestations à la bibliothèque (soirée Ocarina par exemple), les informations pourront être relayées par le site *Rians en Berry* pour une optimisation de la communication, et vice-versa lorsque le site municipal existera.

A la question du logo posée par M. Brouillon, M. Gaudry répond qu'il ne souhaite pas que nous l'utilisions. Les animateurs du projet « Site WEB » rappellent que l'autorisation avait été donnée lors de la première présentation du site au conseil municipal en février 2008 (en même temps que l'utilisation du nom de domaine « rians en berry »), et qu'on ne peut donc pas leur reprocher de l'avoir introduit dans le site.

Néanmoins, il est décidé que le Foyer Rural travaillera sur un logo propre à l'association, inspiré du logo de la municipalité comme l'ont fait les pompiers. Ce logo, dès qu'il aura été défini, devrait remplacer celui actuellement sur le site.

M.Desroches propose de faire des points réguliers sur les avancées des sites respectifs.

Les animateurs du projet « Site WEB » informent les personnes présentes que le Foyer Rural prévoit d'inaugurer officiellement le site *Rians en Berry* à la fin du mois de mai, en organisant une conférence sur le thème de l'archéologie, suivie d'une présentation publique du site.



Pour le Groupe WEB du FOYER RURAL,
Stéphane PELLERIN